

## Patient Education

---

Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et procédures de consultation externe

You must carefully read the "Consumer Information Use and Disclaimer" below in order to understand and correctly use this information

À ce sujet

La maladie à coronavirus 2019 est également connue sous le nom de COVID-19. Elle est causée par un virus appelé coronavirus associé au SRAS (SRAS-CoV-2). Les médecins et les hôpitaux ont retardé de nombreuses interventions chirurgicales ou procédures qui n'étaient pas urgentes. Il y a plusieurs raisons à cela.

- Le personnel doit utiliser des masques, des blouses et des gants pour de nombreuses procédures ou interventions chirurgicales. Ces articles étaient tous en nombre insuffisant et le personnel en avait besoin pour soigner les patients atteints de COVID-19.
- Les patients pouvaient être atteints de COVID-19 sans le savoir. De tels patients étaient susceptibles d'exposer le personnel et les autres patients.
- Les membres du personnel de toutes les parties d'un hôpital prenaient soin des nombreuses personnes malades de la COVID-19. Cela signifiait qu'ils n'étaient pas en mesure de faire leur travail habituel.
- Certaines personnes très malades de la COVID-19 avaient besoin d'une machine pour faciliter leur respiration (ventilation mécanique). Les médecins utilisaient les machines respiratoires des salles d'opération pour aider les personnes atteintes de COVID-19.

Général

Le personnel estime qu'il est maintenant plus sûr pour vous d'avoir votre procédure ou intervention. Le personnel est en mesure de prendre soin de vous de façon plus sécuritaire qu'auparavant.

**Lorsque vous vous préparez pour votre intervention chirurgicale ou procédure, n'oubliez pas de :**

- Passer un test pour la COVID-19 si votre médecin en prescrit un.
- Respecter tous les rendez-vous de préparation à l'intervention chirurgicale, que ce soit en télésanté ou en personne.
- Vous mettre en quarantaine auto-imposée jusqu'à la date de votre intervention chirurgicale. Cela signifie de rester à l'écart des autres personnes autant que possible. Cela limite vos risques d'exposition à la COVID-19.

- Si vous le pouvez, restez dans une pièce séparée et utilisez une salle de bain séparée. Demandez à un membre de la famille ou à un ami de vous apporter vos courses, médicaments ou autres articles.
- Portez un masque en tissu si vous devez être en présence d'autres personnes. Pratiquez la distanciation sociale et maintenez une distance d'au moins 6 pieds (1,8 mètre) avec les autres.
- Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes, en particulier après avoir toussé ou éternué. Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez des désinfectants pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool. Frottez-vous les mains avec du désinfectant pendant au moins 20 secondes.
- Essayez les objets et les surfaces que vous touchez souvent avec un désinfectant.
- Surveillez les symptômes et appelez votre médecin si vous avez une fièvre dépassant 100,4 °F (38 °C), des frissons, de la toux.
- Soyez flexible. La date de votre intervention chirurgicale ou de votre procédure devra peut-être changer. L'essentiel est de vous assurer que vous êtes en sécurité et que l'hôpital est en mesure de prendre soin de vous en toute sécurité.

**Le jour de votre intervention ou de votre procédure peut également être différent. Ce qui suit est possible :**

- Prise de votre température à votre arrivée. Il est également possible que l'on vous pose des questions sur tout autre symptôme. Ce dépistage aide le personnel à déterminer que vous êtes en bonne santé et que vous pouvez subir l'intervention chirurgicale ou la procédure.
- Un masque vous sera fourni pour que vous le portiez. Il est également possible que vous voyiez le personnel porter des masques, pas seulement dans la salle d'opération.
- Vous devrez peut-être venir seul ou avec un nombre très limité de personnes. N'oubliez pas d'apporter le numéro de téléphone de votre personne de contact.
- Vous devrez peut-être utiliser la technologie comme un téléphone ou un ordinateur pour rester en contact avec votre famille et vos amis.
- Vous devrez peut-être subir votre intervention chirurgicale ou procédure à une autre date si vous êtes malade ou si votre test de la COVID-19 est positif.

**Après votre intervention chirurgicale ou procédure, ce qui suit est possible :**

- Attendez-vous à ce que le personnel reste en contact avec votre personne de contact. Cela peut se faire en personne, par un appel téléphonique ou par d'autres moyens.
- Rentrer chez vous ou rester à l'hôpital, en fonction de ce qui a été fait.
- Recevoir un enseignement normal sur la façon de prendre soin de soi à la maison. Si nécessaire, le personnel examinera également cette question avec votre personne de contact.
- Faire des visites de télésanté, des visites chez le médecin ou les deux.

Information à l'intention des consommateurs et avis de non-responsabilité.:

Cette information ne constitue pas un conseil médical précis et ne remplace pas les renseignements communiqués par votre fournisseur de soins de santé. Il s'agit uniquement d'un résumé de renseignements d'ordre général. Elle NE comprend PAS de renseignements exhaustifs concernant les affections, les maladies, les blessures, les tests, les procédures, les traitements, les thérapies, les instructions pour le congé ou les choix de mode de vie qui sont susceptibles de s'appliquer à votre cas. Pour obtenir de l'information complète sur votre santé et les options de traitement à votre disposition, vous devez consulter votre fournisseur de soins de santé. Cette information ne doit pas être utilisée pour décider si vous devez accepter ou non les conseils donnés par votre fournisseur de soins de santé, ses instructions ou ses recommandations. Seul votre fournisseur de soins de santé, grâce à ses connaissances et à sa formation, est en mesure de vous fournir les conseils adaptés à votre cas.



© 2021 UpToDate, Inc. and its affiliates and/or licensors. All Rights Reserved.